

Un élu veut interdire la mendicité à Rolle

Le Conseil communal a rejeté mardi soir un postulat demandant de proscrire la mendicité dans le règlement de police

«Mendier, c'est indigne, et on n'a pas à soutenir une activité indigne dans nos rues!» s'est exclamé Jean-Claude Bédert lors du Conseil communal de Rolle, mardi soir. Pour lui, pas question de laisser les mendiants investir les rues rolloises. «On voit des gens faire la manche à proximité des grandes surfaces, et ensuite ils repartent dans de belles voitures», a pesté l'élu UDC.

«Oui, il y a bien quelques mendiants à Rolle, mais le phénomène est marginal», a tempéré pour sa part le syndic, Jean-Noël Goël. Mais cela n'a pas dissuadé Jean-Claude Bédert de déposer un postulat demandant de modifier le règlement de police afin d'interdire complètement la mendicité dans sa ville - comme l'ont d'ailleurs fait plusieurs autres conseillers communaux UDC dans le canton.

Les propos tenus par Jean-Claude Bédert n'ont pas manqué de provoquer de vives réactions.

«Ce texte présente les mendiants comme des pestiférés. C'est détestable!» a lancé la socialiste Isabelle Guisan. Le postulat n'a finalement reçu le soutien que de la part d'une poignée d'élus UDC. «La mendicité dérange, elle ne fait pas partie de nos coutumes», a argumenté Christian Hochstrasser.

«Mendier, c'est indigne, et on n'a pas à soutenir une activité indigne dans nos rues!»

Jean-Claude Bédert, conseiller communal UDC à Rolle

La municipale Françoise Tecon-Hebeisen a rapidement coupé court à ce débat animé, arguant que le règlement de police était en cours de révision. Elle a donc proposé au Conseil de reprendre la discussion sur la mendicité une fois que ce document sera rafraîchi, dans les mois à venir. En attendant, le Conseil communal a largement rejeté le postulat, puisque seuls six élus ont soutenu le texte. **N.R.**